

S. Simon. — Reconnaissance au bon Frère Didace pour  
faveurs reçues. UNE TERTIAIRE.

S. Simon. --- Je désire aussi remercier le bon Frère Didace  
pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession. P. A.

Montréal. -- Rue Dorchester. Remerciements au bon  
Frère Didace pour le retour à la santé d'une personne qui pen-  
dant longtemps a été danger-usement malade, et dont la guérison  
nous semble miraculeuse. M. J. D. C.

Montréal. On remercie le bon Frère Didace pour la  
disparition immédiate de grandes souffrances pendant une  
maladie grave. UNE TERTIAIRE.

Montréal. --- Me trouvant dans un grand embarras au sujet  
d'une affaire très importante, je m'adressai au bon Frère Didace,  
lui abandonnant tout le soin de cette affaire, avec promesse d'en  
faire connaître le résultat dans la *Revue*, s'il m'était favorable.  
Tout a réussi au gré de mes désirs. C'est donc de tout cœur que  
je remercie le bon Dieu et son serviteur le Frère Didace en  
venant m'acquitter de ma promesse.

M. J. D. C., Rue Dorchester.

Providence. — 6 avril 1894. Marie Dufresne atteinte d'un  
mal au côté gauche était depuis trois mois obligée de suspendre son  
travail. Une première neuvaine en l'honneur du Frère Didace  
lui procura un mieux très sensible. Encouragée par ce succès  
elle recommença une neuvaine semblable qui lui rendit sa santé  
complète, au point qu'elle se propose de se remettre à l'ouvrage.  
Elle est prête à certifier par serment sa guérison.

S. Henri de Montréal. — 20 mars 1894. Une neuvaine  
faite au bon Frère Didace a produit, au témoignage des parents,  
la guérison extraordinaire constatée ici par l'autorité médicale.

“ Je soussigné, certifie avoir visité l'enfant de Madame Lud-  
ger Lapointe vers le 6 février dernier, et avoir constaté alors que  
l'enfant souffrait d'une hernie. Je l'ai revue le 20 mars et la  
hernie était complètement disparue.”

Docteur J. N. LEGAULT.

Chambly Bassin. -- M. M. se déclare redevable au bon  
Frère Didace de la guérison d'une inflammation des pomons  
très dangereuse.